



Le 7 février 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 370-2023

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 février 2023, 19 h 30, à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	Siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Annick Girouard

AUTORISATION DE REPRÉSENTATION ET AUTORISATION D'AGIR À TOUS LES PALIERS GOUVERNEMENTAUX À TITRE D'INTÉRIM D'ANNICK GIROUARD, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE EN L'ABSENCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE madame Annick Girouard occupe le poste de directrice générale adjointe pendant l'absence de la directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs dossiers sont en travail présentement avec plusieurs paliers gouvernementaux et que la poursuite de ces dossiers est nécessaire pour la satisfaire aux différentes demandes déposées à ces paliers gouvernementaux (subvention-prêts-conformité et reddition de compte);

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis appuyé par madame Joséane Turgeon et résolu,

QUE le Conseil autorise madame Annick Girouard à titre de directrice générale adjointe pendant l'absence de la directrice générale à communiquer, publier, gérer et agir au nom de la municipalité de Saint-Valère dans les différents dossiers des paliers gouvernementaux.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Annick Girouard
Directrice générale adjointe